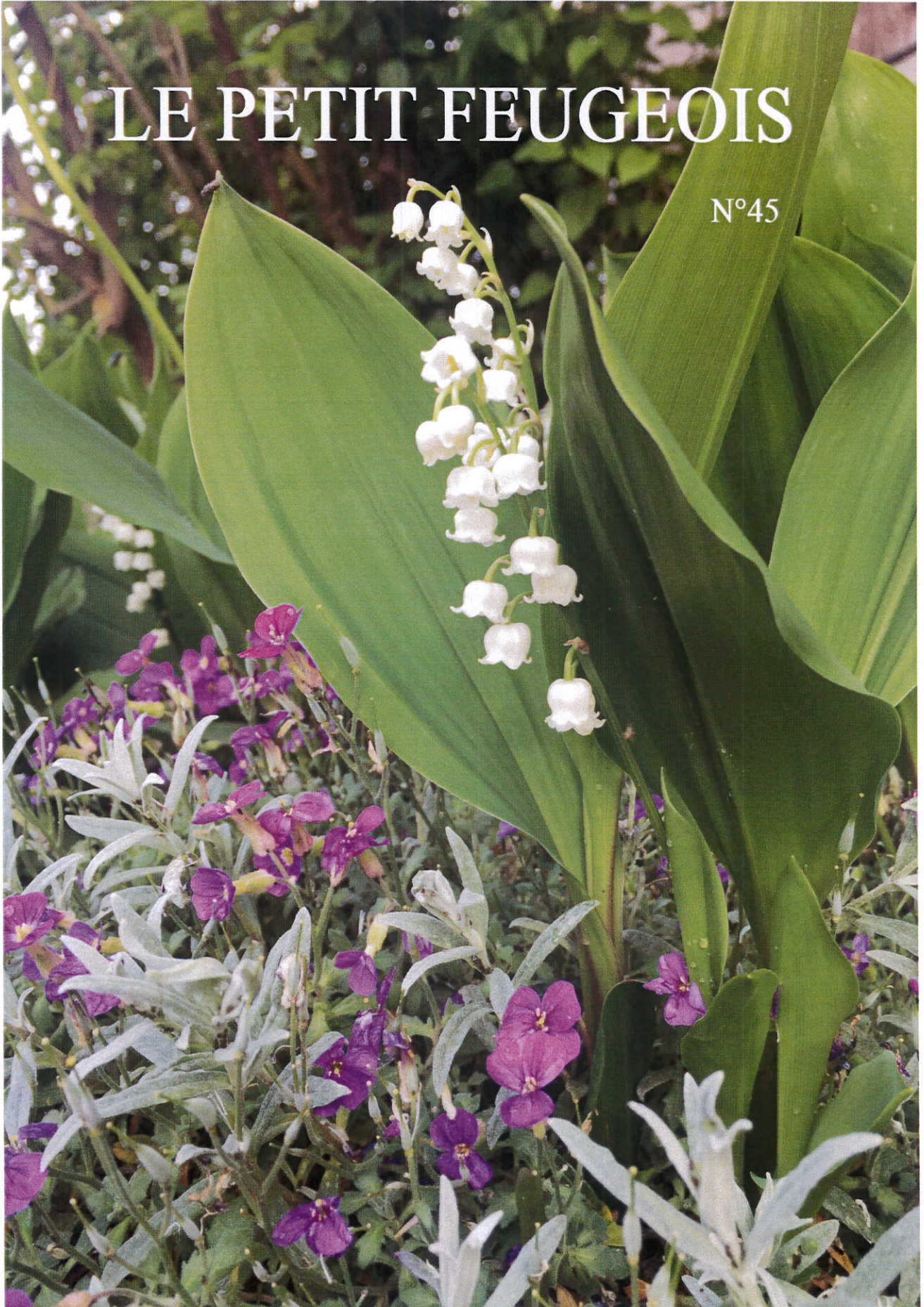


LE PETIT FEUGEOIS

N°45



Printemps 2024

Bulletin d'information de la commune de Feuges

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Une cinquantaine de Feugeois s'est rassemblée à la salle polyvalente afin de partager un moment de convivialité autour du Beaujolais nouveau, accompagné de charcuteries et de fromages, le tout offert par la municipalité. Les invités ont pu échanger leur avis sur la nouvelle cuvée toujours dans la bonne humeur. Une vente de billets de tombola et de minis peluches a été faite au bénéfice du Téléthon.



SAPIN DE NOËL / TÉLÉTHON

Téléthon 2023

Après la mise en place du sapin de Noël communal, les Feugeois se sont retrouvés autour de Gilbert pour déguster le vin chaud.

Une vente de légumes bio a été organisée au profit du Téléthon 2023.

CONFÉRENCE DÉFENSE



Les Feugeois ont été conviés à la salle polyvalente à participer à une conférence sur la défense présentée par le capitaine Gauthiérot, correspondant défense de la commune. La thématique étant la défense des valeurs démocratiques et la présentation de la défense nationale. D'où un descriptif de l'organisation, du commandement et des cinq priorités stratégiques (protection du territoire et de ses ressortissants, garantir la sécurité de l'Europe et de l'espace Nord-Américain, stabilisation du voisinage de l'Europe, accords de défense dans le Proche Orient et le Golfe Arabo-Persique, contribution à la paix et à la sécurité dans le monde).



Le contrat opérationnel des armées et les moyens d'intervention ont été précisés ainsi que les zones d'engagements actuels.

Le partenariat civilo-militaire et les 3 familles de mission sur le territoire national (sécurité intérieure, sécurité civile et soutien aux services publics) ont également été évoqués. Les participants ont apprécié la découverte de la présentation de leur défense et tout en enrichissant leur culture.

NOËL DES ENFANTS et DISTRIBUTION DU COLIS DES ANCIENS

Pour Noël, pendant que les grands se défoulaient au Laser Game, les petits étaient occupés à la salle polyvalente pour des activités créatives autour des décorations de Noël. Après avoir réalisé des photophores, des cartes de vœux et divers décors pour les tables ou le sapin, les enfants ont partagé un bon goûter (les crêpes sont toujours un succès !) et ont eu la chance d'avoir la visite du Père Noël qui leur avait apporté de petits cadeaux.

Les anciens qui n'avaient pas participé au repas annuel se sont quant à eux vu remettre un colis à leur domicile le samedi 16 décembre au matin.



Sortie Laser Game



Les activités créatives



Visite du Père Noël

RUE DE L'ÉPINOTTE

La rue desservant le nouveau lotissement de l'Aube Romaine II a été baptisée « rue de l'Épinotte », du nom de la contrée.

La rue Mazure Languet a été prolongée dans la partie en sens unique desservant ledit lotissement.



POT DE L'AMITIÉ



Sonia Meirhaeghe, maire, entourée de son conseil municipal, a présenté ses vœux aux habitants du village et remercié son conseil municipal pour sa collaboration.

Les points marquants de l'année écoulée ont été évoqués. Le plus marquant est l'aménagement et la sécurisation de la RD15 dans la traversée du village, projet lancé dès le début de mandat, fruit d'une étroite collaboration avec le Conseil départemental de l'Aube, le SDDEA, le SDEA et TCM qui ont été remerciés pour leur participation financière significative. D'autres travaux ont été exécutés, la rénovation de la couverture du local de pompe, le réaménagement de la mairie pour l'archivage. Un point a été fait sur le problème des animaux errants qui se poursuit avec une campagne de stérilisation des chats et le passage de deux conventions pour la stérilisation ou l'adoption des animaux sociables. Il a été rappelé que la destruction des nids de frelons est financée par la municipalité.

La mise en place de la vidéo-protection aux points stratégiques afin de lutter contre l'augmentation des cambriolages est engagée avec du retard, mais devrait aboutir en 2024.

La ruelle du Prêtre va être rénovée et prolongée jusqu'à l'escalier.

Les premières maisons du lotissement de l'Aube Romaine 2 vont voir le jour, trois permis de construire ont été déposés.

La présidente du comité des fêtes Cécile Emonet a ensuite pris la parole pour évoquer la bonne santé du comité des fêtes et les activités de l'année passée, dont la chasse au trésor qui a eu un franc succès. Les bénévoles ont été remerciés pour leur engagement.

Une composition florale a été offerte aux trois nouvelles familles installées en cours d'année dans notre village.



Famille Kauffmann



Famille Thiéblemont



Famille Vernant

YOG'A Feuges

L'association YOG'A Feuges est toujours très active et les 10 YOGIS se retrouvent chaque semaine pour leur pratique, suivie d'une séance de méditation.

Le 25 janvier 2024 les membres se sont réunis autour d'un repas convivial.

Le YOG'A Feuges remercie la commune pour le prêt de la salle polyvalente pour ces activités.



Un repas convivial



Séance de Yoga

Dans le cadre du bien-être et du maintien de la forme, les Feugeoises ont fêté Noël 2023 lors d'une séance d'AQUAGYM à la piscine NAGEO.



Séance aquagym

VÉHICULE ABANDONNÉ



Après de très nombreux échecs dans les démarches administratives, prouvant que les réglementations sont parfois inadaptées pour une commune rurale, le véhicule abandonné le long de la RD677 a enfin pu être enlevé par la fourrière au bout de 6 mois de présence.

NETTOYAGE NATURE



A l'initiative de la fédération nationale des chasseurs, avec le soutien du Comité des Fêtes et de la municipalité, dans le cadre de l'opération « J'aime la nature propre », une trentaine de chasseurs et Feugeois se sont retrouvés le samedi 16 mars à la grange à Nono pour une opération de nettoyage du village et de ses alentours. Les embruns matinaux s'étant arrêtés juste pour le départ de la collecte, c'est dans la bonne humeur que les participants de tout âge ont ramassé toutes sortes de déchets le long des chemins et routes. Trois remorques de détritrus ont ainsi été remplies en une paire d'heures de collecte.

Pour conclure la matinée, un apéritif et des lots ont été offerts aux participants afin de les remercier pour leur participation à ce geste pour préserver la nature.

Cette opération citoyenne et participative est financée par l'Office français de la biodiversité via le dispositif d'écocontribution.



Trois remorques de détritrus ont été remplies

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 09 février. Les membres dont le mandat était renouvelable ont tous acceptés de poursuivre leur engagement et nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres : c'est exceptionnel et nous sommes désormais 13 bénévoles, ce qui est une évolution notoire.

Ces nouvelles recrues nous ont déjà permis de faire évoluer nos propositions, avec tout d'abord la distribution à domicile chez tous les feugeois d'un flyer de communication sur nos projets de l'année en cours. Nous avons eu à cette occasion des échanges sympathiques avec les concitoyens pour présenter notre programme, même si nous n'avons pas réussi à les trouver tous chez eux lors de nos passages.

Ensuite, nous avons ajouté quelques nouveautés avec la sortie motoball le 08 juin puis une sortie karting en septembre. D'autres idées ont germé mais le budget, bien que généreusement doté par la mairie, n'est pas extensible et nous avons dû faire des choix.

Depuis, nous avons continué à travailler sur notre programme, accueillis les petits lors de la chasse aux œufs de Pâques le 1^{er} avril, et rencontré un succès encourageant pour la sortie accrobranches du 27 avril ou en plus des ados habituellement invités, nous avons également proposé aux familles de participer.

Nous espérons que chacun trouvera dans notre programme une occasion de nous rejoindre pour une activité ou l'autre, selon vos envies et vos disponibilités. D'ici là, nous restons à votre écoute !

VIDÉO PROTECTION

La vidéo protection se met en place progressivement suivant les mises en service des points de livraison électriques des deux prestataires Enedis et SDEA.

Une première caméra vient d'être mise en service.



Activité accrobranches



L'équipe du comité des fêtes :

Cécile EMONET : présidente
Mélanie ONREADT : vice-présidente
Patrick RIDEY : secrétaire
Pascal MISTRI : trésorier
Fanny NEYNER : secrétaire adjointe

Tobias BRUNEL
Aurélie ELIE
Stéphane ESTIENNE
Samuel LECOMTE
Enzo MEIRHAEGHE
Sylvie OUVRE
Patrick POINSOT
Alexandra VERNANT



RÉNOVATION DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE

La couverture de la toiture nord de la salle polyvalente n'étant plus étanche, elle a été refaite après remplacement d'une petite poutre et quelques chevrons décomposés par l'humidité.

Une partie du placard du comité des fêtes a dû être refait suite à ce désordre.

La partie engazonnée dégradée par l'intervention du couvreur vient d'être refaite.



RAMASSAGE SCOLAIRE

Les transporteurs scolaires ont demandé à la municipalité le déplacement de l'arrêt de bus de l'Abbé de l'Épée afin d'éviter les manœuvres dangereuses des autobus.

Le nouvel arrêt a été validé place de la mairie où un nouvel abribus a été monté par les conseillers municipaux.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de la signature de la victoire de 1945 s'est déroulée autour du monument aux morts sous la conduite de Benoît, Sonia étant excusée. Une lettre d'Albert Moulins père de Noël adressée à Bernard et Ernestine Languet a été lue par Patrick. Celle-ci relate le déroulement de la fête organisée au profit des prisonniers de guerre de Feuges en 1943.

Colette notre doyenne nous a fait une démonstration de son sketch « Les deux bavardes ».

Un vin d'honneur a conclu la cérémonie.



STÉRILISATION DES CHATS

Depuis le début de l'année, la mairie a déjà procédé à la stérilisation de 4 chats errants.

Ceci n'est bien sûr possible qu'avec l'implication des habitants : sans vous, il est impossible pour la mairie de détecter et attraper ces chats qui continuent de se reproduire. Nous vous en remercions et comptons sur votre aide pour continuer à nous signaler tout animal errant autour de chez vous.

Mais c'est aussi un coût pour la commune... Plus nous allons limiter la reproduction des chats errants et diminuer cette ligne budgétaire, plus cet argent pourrait être mis à profit pour d'autres projets.

Petit rappel à la loi :

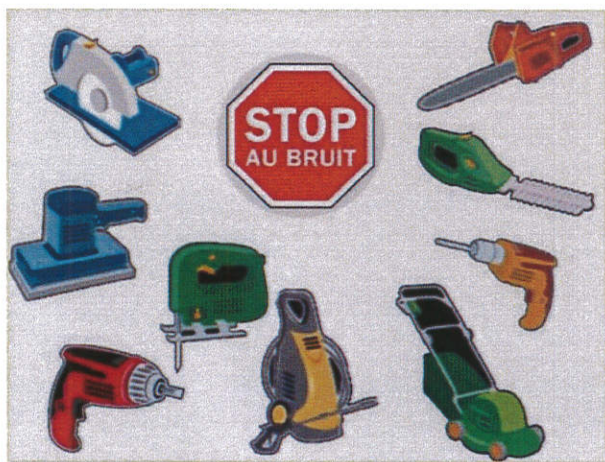
Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés (Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD)).

En revanche, **le nourrissage des chats libres (chats errants tatoués et stérilisés) est autorisé** sous réserve que cela ne produise aucune nuisance pouvant conduire à des problèmes de voisinage.

Vous l'aurez compris, **nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale** car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratiquent certaines fourrières) des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier. Néanmoins, si le chat est identifié comme un chat libre, **vous pourrez le nourrir et en prendre soin**, dans le respect du voisinage et de la voie publique, car il ne présente pas de risque de prolifération.

Enfin, faire stériliser et identifier son chat domestique, c'est essentiel !

RÉGLEMENTATION BRUITS



A l'arrivée des beaux jours et suite aux débordements de certains Feugeois les dimanches et jours fériés ces dernières semaines, nous vous rappelons les termes de l'arrêté Préfectoral n°08-2432 :

Section 5 : Bruit dans les propriétés privées

Article 10 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas une cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30**
- Les samedis : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

Nous vous remercions de veiller à **respecter ces horaires**.



RAMASSAGE DES DÉCHETS

Suite à différents problèmes de ramassages des déchets qui peuvent survenir dans notre commune (ordures ménagères ou tri sélectif), le SIEDMTO nous a communiqué un contact.

En cas de problème, contactez-les directement :



Syndicat Mixte d'Élimination des
Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

Pole Animation <pole.animation@siedmto.fr>

Ronny NOEL
Responsable de suivi de collecte
36 rue des Varennes
10 140 VENDEUVRE SUR BARSE
Tel : 03 25 41 08 03
acceuil@siedmto.fr / www.siedmto.fr

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Des places sont encore disponibles pour la formation aux premiers secours. Le coût de 60 € sera totalement pris en charge par la municipalité car nous avons tous à gagner à avoir des personnes formées dans notre entourage. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous par mail sur mairie.feuges@wanadoo.fr



DÉFIBRILATEUR

Une signalétique vient d'être mise en place pour la localisation du défibrillateur en libre service dans la véranda de la salle polyvalente.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain. Bien que les instances européennes nous paraissent parfois lointaines, il faut savoir que l'Europe participe notamment aux financements de nombreux projets structurants de notre territoire comme l'implantation et la modernisation des entreprises, l'entretien des réseaux routiers, l'emploi, les projets de transitions écologiques, numériques et énergétiques...

Alors ne laissez personne décider pour vous, venez voter ! 😊

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Pourquoi voter aux élections européennes ?

Tous les 5 ans, les citoyens des 27 pays de l'Union européenne (UE) élisent leurs députés.

Les députés européens **votent des lois** qui impactent le quotidien de tous les citoyens de l'UE.

Est-ce que tu peux me donner quelques exemples concrets ?

Oui, par exemple :

- la suppression des frais d'itinérance téléphonique,
- la lutte contre le blanchiment de capitaux,
- l'instauration d'un chargeur électronique universel,
- la neutralité carbone,
- la suppression des contenus haineux en ligne...

Il faut être **âgé d'au moins 18 ans** et être bien **inscrit sur les listes électorales pour voter**, c'est bien ça ?

Oui, il faut être inscrit sur les listes électorales. Tu as jusqu'au 3 mai !

Les Français sont invités à se rendre aux urnes le **9 juin 2024** (c'est une élection à un seul tour !).

Voter lors des élections européennes, **c'est renforcer la démocratie en Europe...**

Pour résumer

Et choisir un **cap** pour notre quotidien à tous, au niveau local, national et européen.

Allons Voter!

Pour plus d'informations : elections.interieur.gouv.fr

REPAS DES AÎNÉS 2024



En 2024, l'équipe municipale vous propose une nouvelle formule qui nous l'espérons vous séduira. Le conseil municipal vous invite à partager un moment convivial autour d'un repas à la Grange du Relais à Colombey-les-Deux-Églises et à visiter le Mémorial Charles de Gaulle. Nous vous remercions de retenir la date du 20 octobre 2024. Les invitations seront distribuées en septembre prochain.

JOURNÉE GIVRÉE



CALENDRIER DU COMITÉ DES FÊTES ET DE LA MUNICIPALITÉ :

- Samedi 08 juin:** sortie motoball - Match SUMA Troyes contre MBC Houlgate
- Vendredi 14 juin :** fête des voisins
- Dimanche 14 juillet :** repas et animations pour la fête nationale.
- Samedi 21 septembre :** action citoyenne de nettoyage nature le matin
- Dimanche 22 septembre :** sortie karting à Saint-Lyé
- Samedi xx octobre :** Repas à la salle des fêtes (*date et thème à confirmer*)
- Vendredi 22 novembre :** soirée Beaujolais nouveau
- Dimanche xx décembre :** Noël des enfants et ados (*date à confirmer*)
- Samedi 14 décembre :** distribution du colis des anciens

Groupe FACEBOOK : [Commune de Feuges](#)

Groupe privé, ouvert et réservé aux résidents de la commune.

→ Faites votre demande d'adhésion directement sur Facebook.

CALENDRIER DES MESSES

Pour tout renseignement il est possible de laisser un mail à l'adresse : commdenosparoisses10700@orange.fr ou de s'adresser au presbytère d'Arcis-sur-Aube le jeudi entre 9 h et 11 h – Tél. 03 25 37 85 98

Coordonnées du prêtre : P. Narcisse ELEMBA Tél. 07 81 55 97 00 narcisseserv@gmail.com

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le mardi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Le jeudi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Tél. 03 25 41 03 09

Email : mairie.feuges@wanadoo.fr

Site internet de Feuges : <http://www.feuges.fr>

Retrouvez les infos feugeoises sur l'application PanneauPocket :
[Feuges - 10150](#)

PETIT FEUGEOIS DÉMATÉRIALISÉ

Les personnes désirant recevoir le Petit Feugeois sous format informatique peuvent s'inscrire par courriel à la mairie : mairie.feuges@wanadoo.fr, préciser dans le sujet : *Petit Feugeois numérique*.